

Sommaire

- ◇ Éditorial
- ◇ Nouveau dépliant
- ◇ Appel à cotisation
- ◇ Compte rendu Congrès
- ◇ Présentation Congrès
- ◇ Une activité qui marche
- ◇ Le plus beau lycée
- ◇ Concours C.Génial
- ◇ Attentat de Nice
- ◇ Courriers des « A »

ÉDITORIAL

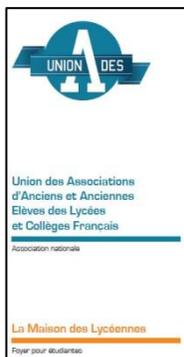
A l'aube de 2017, je vous souhaite une excellente année pleine de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour tous les vôtres, la réalisation de vos projets personnels et associatifs mais surtout beaucoup d'amitié.

Ce «Quoi de Neuf ?» n° 6 vous parle du congrès de Saint-Maur-des-Fossés dont vous aurez les détails dans le bulletin fédéral, et je peux, dès aujourd'hui, vous annoncer celui de 2017 qui aura lieu à Limoges. Il fait également une large part à une activité de l'Association des Anciens de Masséna de Nice. Vous y découvrirez le classement des plus beaux lycées de France. Enfin, avant de vous souhaiter bonne lecture, j'aimerais que nous ayons une pensée amicale pour les Anciens de Masséna (Nice) durement touchés lors de l'attentat du 14 juillet 2016.

Encore Bonne Année à tous
La Présidente, Vivette Bresset



LE NOUVEAU DEPLIANT DE L'UNION DES « A » (consultable sur notre site)



En trois volets recto-verso, une nouvelle édition de notre dépliant est mise à la disposition de toutes les associations adhérentes de l'Union des « A ».. Ce document permet de découvrir les étapes de l'évolution de l'Union des A, de sa création au début du XXème siècle à nos jours. Cette vénérable institution fédère les associations d'anciens et anciennes élèves, gère la Maison des Lycéennes, édite divers bulletins, possède un site internet et organise un congrès annuel avec un forum des associations. Tiré à 2000 exemplaires, le récent dépliant fait la part belle à la Maison des Lycéennes qui, à deux pas de la Sorbonne et de classes préparatoires prestigieuses, accueille, pour leurs études supérieures, les élèves des lycées dont les associations d'anciens élèves cotisent à l'Union des « A ».

Martine Briat, Chargée de Communication

APPEL A COTISATION

Merci à toutes les associations qui soutiennent nos actions par le règlement de leur cotisation.

Rappel du montant de la cotisation : Association : 40€ - Individuel (si pas d'association) : 20 €

Un appel à cotisation pour l'année 2016/2017 a été envoyé au mois d'octobre.

Alain Beslant, Trésorier Adjoint

95^{ème} CONGRÈS à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Organisé par l'association des anciens élèves du lycée d'ARSONVAL, présidée par Olivier Pochard, le 95^{ème} congrès de l'Union des « A » a eu lieu du 29 septembre au 3 octobre 2016 à Saint Maur-des-Fossés (94).



Les congrès de l'Union des « A » permettent aux participants de rencontrer de nombreux responsables d'associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français et d'échanger sur les événements qui marquent la vie de leurs associations.

Ils permettent d'assister à des conférences sur le thème proposé par l'association organisatrice et de découvrir une région de France

Nous sommes ouverts à toutes candidatures.

Sur le thème « Le devoir de mémoire », les congressistes ont assisté à la projection du film « Sœurs en résistance » en mémoire de quatre résistantes dont Germaine Tillion, femme de lettres et ethnologue, qui a résidé à Saint Maur-des-Fossés, et à la conférence du fils d'André Bollier, résistant dit « Velin », qui créa une imprimerie clandestine à Lyon en 1943.

Le prix du civisme 2016 a été remis à Antoine Rauch, brillant élève, qui a fait ses études au lycée d'Arsonval et qui est en classe préparatoire au lycée Marcelin Berthelot. Il a été choisi à l'unanimité du proviseur, de l'intendante, des CPE, des professeurs et des élèves pour son engagement dans différentes structures (conseil d'administration et conseil de la vie lycéenne). Il a toujours répondu présent pour aider soit ses camarades, soit les professeurs dès qu'un besoin apparaissait.



Lors de l'assemblée générale, une enveloppe a été adoptée pour le soutien de concours de jeunes dont la répartition se fera en fonction des besoins.

Lors du « Forum des Associations » qui a eu lieu après la visite du lycée d'Arsonval, Olivier Pochard nous a présenté son association et nous a fait part des difficultés qu'il rencontre pour assurer la relève. Un bilan des activités de l'Union des « A », de la régionalisation et de la communication a été présenté. Le nouveau site internet est opérationnel et la réalisation d'un nouveau dépliant de présentation de l'Union des « A » est en cours.

La partie touristique a été consacrée à la ville de Saint Maur-des-Fossés (musée, médiathèque, vestiges de l'abbaye, église Saint-Nicolas ...), au château de Champs sur Marne, la ville de Noisiel (siège Nestlé France), le château de Vincennes (donjon, Sainte Chapelle, Château du Roi, service historique de la défense) et une croisière sur la Marne.



Le 96^{ème} congrès de l'UNION des «A»
aura lieu à LIMOGES (87) du 05/10 au 09/10/2017

Présentation de la ville de Limoges
par Annabelle Denis
du lycée Gay-Lussac de Limoges lors du forum des associations.

UNE ACTIVITE QUI MARCHE : « Galops d'essai » au lycée Masséna de Nice

Des anciens de Masséna aident les « Prépa » aux concours des grandes écoles de commerce.

L'Amicale des Anciens Élèves du Lycée Masséna de Nice participe tout au long de l'année et de différentes façons à la vie du lycée et à la vie de ses élèves.

Ainsi par exemple, plusieurs de ses membres, bénévolement, entraînent les élèves à l'épreuve redoutée du grand oral des concours d'entrée aux écoles de commerce.

Jean-Pierre Fouchy, par ailleurs membre du comité directeur de l'Union des « A », est juré depuis le tout début des « Galops d'essai » en 2003-2004. Les élèves de première année de prépa ont droit à un entraînement, ceux de seconde année, à deux. Le dernier a lieu entre les épreuves écrites et le grand oral. Les « Galops d'essai » se déroulent toujours un samedi matin pour permettre à chacun de participer. Les jurys rassemblent généralement 3 professionnels ou 2 professionnels et un enseignant d'une école de commerce. Le but est de « dégrossir » les élèves afin qu'ils sachent se présenter correctement face à un jury et qu'ils soient moins sensibles au trac le jour du concours. Les professionnels sont des responsables ou des chefs d'entreprise voire des directeurs d'administration ou de syndicats professionnels. Le lycée les sélectionne pour que chaque jury soit composé de personnes exerçant des métiers différents dans des entreprises de secteurs d'activité variés. Le but est triple : aguerrir les élèves à l'épreuve, leur faire découvrir des métiers pour leur permettre de mieux s'orienter et commencer à appréhender la vie active.

Jean-Pierre Fouchy en est certain, cette année comme les précédentes, à Masséna les jeunes sont prêts à intégrer les meilleures grandes écoles de commerce.



CLASSEMENT DU PLUS BEAU LYCÉE DE FRANCE

Le lycée des Pontonniers à Strasbourg élu « plus beau lycée de France » sur Topito.com.



L'établissement, situé à proximité de la cathédrale, accueille plus d'un millier d'élèves.

Ancien couvent de franciscaines, le site est ensuite transformé en caserne au XVIIIème siècle. Celle-ci héberge le régiment des Pontonniers lors de la Révolution de 1789.

Le lycée est construit en 1902 par l'architecte Johann Karl Ott selon un style germanique.

Classement national : 2 Lycée Jacques Cœur - Bourges ; 3 Lycée Jeanne d'Arc - Clermont Ferrand ; 4 Lycée Charlotte Perriand - Genech ; 5 Lycée Fénelon - Brest ; 6 Lycée Fabert - Metz ; 7 Lycée Lakanal - Sceaux ; 8 Lycée Michelet - Vanves ; 9 Lycée Hoche - Versailles ; 10 Lycée Carnot - Dijon.

CONCOURS C.GÉNIAL 2017

Le concours scientifique national pour lycéens et collégiens !!!



Fondation pour la culture
scientifique et technique

OBJECTIFS : Le Concours C.Génial a pour objectif de promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées, par la sélection de **projets d'équipes** réunissant les élèves et leurs enseignants. Fruit d'un partenariat entre la Fondation C.Génial et le dispositif ministériel Sciences à l'École, il est encadré par celui-ci, sous la responsabilité des correspondants académiques.

Ce concours permet aux jeunes de présenter un **projet didactique et innovant** dans les domaines scientifiques et techniques. De nombreuses disciplines sont représentées : physique-chimie, mathématiques, technologie, sciences de la vie et de la terre, écologie, développement durable...

C.GENIAL « COLLÈGE » et « LYCÉE » : Deux concours ont lieu : C.Génial-lycée, coordonné au niveau national et C.Génial-collège, porté par chaque académie qui organise sa propre finale pour sélectionner le projet participant à la finale nationale.

Bienvenue aux lycées professionnels !

Depuis deux ans, le Concours C.Génial est ouvert aux lycées professionnels.

- Pour feuilleter le livret des finalistes 2016, cliquez ici : <http://urlz.fr/4jzl>

- Pour visionner la vidéo 2016, cliquez ici : <http://urlz.fr/4ota>

- Contact concours.cgenial@obsprm.fr

Parmi les objectifs de l'Union des « A » figure celui de soutenir au niveau national des concours organisés au niveau régional et soutenus par une association adhérente.

La SOTEC, association des anciens élèves du lycée Louis Couffignal, soutient ce concours pour l'académie de Strasbourg.

Nous encourageons les autres associations à soutenir ce concours qui concerne tous les domaines d'enseignement et tous les types d'établissements.

ATTENTAT DE NICE

Le Lycée Masséna de Nice durement touché par l'attentat du 14 juillet

Suite à l'ignoble attentat qui a été commis le soir du 14 juillet à Nice, nous avons appris de Monsieur le Proviseur Serge Ferrari du Lycée Masséna de Nice, de Monsieur Vladimir Perm Président de l'association des anciens élèves du Lycée Masséna et de Jean-Pierre Fouchy, membre de l'association et membre du Comité Directeur de l'Union des « A », le décès de Monsieur Mathias Billiez professeur de mathématiques au sein de l'établissement Don Bosco de Nice, de sa compagne Madame Odile Caléo, professeur de mathématiques au Lycée Masséna et de sa maman Jocelyne Caléo. Dans cette folie meurtrière Camille Murriss, 26 ans, ancienne élève d'ECS au Lycée Masséna a aussi perdu la vie.

Au nom de tous ses membres, l'Union des « A » présente ses sincères condoléances aux familles des défunts et à leurs amis.

COURRIER DES « A » : Les courriers que vous nous faites parvenir sont publiés sur le site internet de l'Union des « A » <http://www.uniondesa.fr/>

Pour les consulter, rendez-vous sous la rubrique : « Courrier des A »

UNION DES « A » 5 rue Amyot 75005 PARIS Tél. : 01.44.08.76.60

Courriel : mdl75@free.fr Site : <http://www.uniondesa.fr>

(Reconnue d'utilité publique le 20 mai 1914)